

Rappel sur la phrase en français

Lingua francese per le relazioni internazionali e le pubbliche amministrazioni – (RISE-SA), a.a. 2025-2026

Prof.ssa Alida Maria Silletti

SOURCE : P. Le Goffic (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette ; P. Le Goffic (2001), « La phrase revisitée », *Le français aujourd'hui*, 135/4, pp. 96-107

Essai de définition de la phrase

- La phrase est une réalité à la fois syntaxique (prédicative) et énonciative :
 - ✓ la phrase comme prédication est constituée par un et autour d'un prédicat rapporté au sujet – le domaine relationnel, comportant des éléments « essentiels », autour d'un verbe, et des éléments accessoires intégrés ;
 - ✓ la phrase comme acte d'énonciation du sujet énonciateur – la modalité assertive, la modalité interrogative ou la modalité injonctive
- La phrase coïncide avec l'énoncé car il s'agit d'une totalité structurante mais aussi d'un acte inséparable de son énonciation

Les relations dans la phrase

- Une phrase est constituée par deux constituants fondamentaux : un sujet et un prédicat
- Le lien entre les constituants fondamentaux de la phrase est le résultat d'une structure hiérarchisée
- Deux types de relations syntaxiques entre les constituants de la phrase :
 - relation de dépendance ou de subordination ;
 - relation d'égalité ou de coordination
- Le sujet et le prédicat sont en relation de dépendance mutuelle et tous les autres constituants en représentent des compléments au sens large, directs ou indirects

Le déroulement de la phrase

- Trois zones : le début de phrase ; le centre de phrase ; la fin de phrase
- Le déroulement d'une phrase courte, dans sa structure élémentaire, est liée en totalité – construction liée (pas de virgule)
- Une construction peut être détachée (entre signes d'encadrement doubles)
- Tous les éléments peuvent être détachés sauf le verbe conjugué et les clitiques (COD, COI exprimés par des pronoms personnels ou adverbiaux)
- Les détachements ont généralement lieu en début ou en fin de phrase et sont marqués à l'oral par une pause, à l'écrit par une ponctuation faible (virgule)

Les détachements

- Le début de l'énoncé est la place privilégiée pour énoncer des éléments extérieurs au sujet et au prédicat : ces éléments sont généralement en construction détachée (séparés d'une virgule), sauf si très courts
- Le début de la phrase est aussi le lieu privilégié des liens avec la phrase qui précède sous divers points de vue (sémantiques, d'organisation de la phrase)
- Le centre de phrase est constitué par le prédicat, qui permet d'achever la zone de présentation thématique pour entrer dans la partie rhématique, relevant des informations sémantiquement décisives – il peut comporter des éléments « extérieurs », qui en sont détachés de manière plus ou moins marquée par la ponctuation

Les détachements

- La fin de phrase est la zone de fin de prédicat, qui comporte souvent des éléments « extérieurs » à forte valeur rhématique
- Plus la phrase est longue, plus les signes de ponctuation sont d'interprétation incertaine, mais dans la plupart des cas la nature des termes et le contexte font comprendre les rattachements appropriés
- Comme le début de phrase, la fin de phrase est une zone de liberté, souvent pour les mêmes éléments qu'en début de phrase, sauf *mais*, *or*, *car*, *seulement...* (seulement en début de phrase), mais c'est l'organisation du discours qui diffère – en début de phrase, on place un cadre, alors qu'en fin de phrase, on restreint ou on spécifie une relation prédicative déjà posée

La délimitation des phrases

- Quatre ordres de problèmes touchent à la délimitation des phrases et à leur intégration dans un texte :
 1. intégration d'éléments non régis – une phrase peut accueillir des éléments périphériques qui ne sont pas dans un rapport strictement réactionnel par rapport à la structure prédicative centrale (constituants généralement détachés, compléments « de phrase », adverbes d'énonciation ..., qui correspondent, à l'écrit, à une ponctuation faible – virgule) ;
 2. intégration d'éléments mémoriels par rapport à une incomplétude formelle – une phrase peut nécessiter le rappel d'éléments présents en mémoire pour assurer une complétude syntaxique qui en permette l'intelligibilité ;
 3. perte d'autonomie (parataxe) : une relation sémantique forte entre deux phrases consécutives P1 et P2 peut annuler l'indépendance syntaxique de l'une des phrases – à l'écrit, cela est marqué par une ponctuation faible (virgule)
 4. intrication de phrases : deux phrases relevant de deux niveaux énonciatifs différents peuvent s'entremêler sans se confondre – à l'écrit, cela correspond à une ponctuation double d'« encadrement » (tirets, virgules, parenthèses, guillemets) :
 - intégration d'éléments non régis, sur deux plans énonciatifs différents – les « parenthèses » ;
 - un énoncé cité dans un autre – le discours cité

Donc ...

- La phrase n'est pas une structure formelle statique
- Il n'est pas possible de définir la phrase par ses limites, c'est-à-dire par des marques de début et de fin (majuscule initiale + point final) d'un texte, écrit ou oral, mais il convient de la définir par le centre, c'est-à-dire par ses propriétés intrinsèques essentielles
- Le modèle de la phrase « canonique » est la phrase assertive ou conclusive : un ordre figé de ses deux constituants fondamentaux (le sujet précède le prédicat) ; un verbe au mode indicatif ; une intonation descendante à l'oral et un point final à l'écrit
- Le sujet et le prédicat sont souvent des groupes complexes qui comportent des compléments
- Une phrase peut comporter des éléments syntaxiques accessoires, qui n'appartiennent *per se* ni au sujet ni au prédicat
- Une phrase peut contenir d'autres phrases, plus ou moins autonomes par rapport à une structure de phrase supérieure
- Les termes de la phrase sont des mots de la langue qui sont reproduits à l'oral par la prosodie et à l'écrit par la ponctuation

La prosodie

- La prosodie concerne tout ce qui est phonique et l'intonation, à savoir les ondes sonores et leur analyse, même physique (fréquence et mélodie ; durée et pauses ; intensité du signal)
- Elle permet de séparer les constituants aussi bien pour les enchaîner (ex. déterminant + nom) que pour les séparer (ex. éléments détachés ou disloqués)
- Dans une phrase « canonique », il est possible d'identifier prosodiquement deux parties, l'une montante (le thème, information de base, /), l'autre descendante (le rhème, information nouvelle, \), parfois au-delà de la structure syntaxique
- L'intonation concerne les relations entre les sujets interlocuteurs dans l'interpellation directe aux destinataires mais aussi dans le rapport que le sujet énonciateur entretient avec son propre discours
- L'intonation permet de distinguer et de hiérarchiser des plans énonciatifs : le sujet locuteur peut interrompre le cours de son discours pour faire un commentaire, et puis reprendre par une « remontée » intonative son discours initial